

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Les commerçants et artisans réunis pour faire le bilan

Rapprochement avec la communauté de communes

C'est devant une quinzaine de personnes venues pour l'assemblée générale que le président de l'ACAL (association des commerçants et artisans de Largentière) est revenu sur le contexte économique difficile et ses répercussions sur la saison touristique 2014. Il a aussi souligné l'importance de l'existence d'une association des commerçants dynamique et unie pour valoriser notre territoire. L'ACAL regrette les décisions prises au sein de l'OIT qui ont considérablement affaibli son impact et son rôle moteur dans l'économie locale. La mairie et ses représentants ont été remerciés pour leur écoute et leur soutien tout au long de l'année. Au sein de l'ACAL, de nombreuses réunions ont permises de suivre les dossiers en cours et de mener une réflexion commune afin de dynamiser l'activité économique et de solutionner les problèmes rencontrés par les adhérents.

Les actions engagées en 2014 ont été rappelées

- Les animations de la ville : Marché de Noël, Loto de Février, Opération « Mon Commerce Ma Ville » en lien avec la CCI, Le jeu

de piste Randoland intégralement financé (disponible à l'OIT). Collaboration avec AMESUD sur le projet de revitalisation du bourg centre qui s'articule autour de la thématique des mines d'argen. Participation au site Internet du Pays de l'Ardèche méridionale. Participation au travail mené sur la problématique des devantures et des enseignes en Sud Ardèche. Alerter et propositions sur les questions de sécurité et d'incivilité au sein de la ville.

Sur le plan financier à la date de l'AG 2014, l'association dispose d'une trésorerie positive de 4796,27 euros qui proviennent essentiellement des recettes du Loto ainsi que des cotisations, auxquelles s'ajoutent la subvention de la Mairie et de la CCI. Fonds dédiés à la réalisation des projets 2015 et au soutien des adhérents qui ont été remerciés pour leur mobilisation lors des différentes manifestations. 41 commerces sont adhérents sur les 60 répertoriés sur Largentière.

Les projets

Pour 2015, l'objectif de l'Association est de consolider les opérations organisées année après

année avec la reconduction du Loto, de l'opération avec la CCI, du Marché de Noël, l'Opération Balcons Fleuris pour embellir la ville pour le printemps. Va se poursuivre la réflexion et la proposition de solutions sur les questions récurrentes : sécurité, incivilité, stationnement, circulation, fléchages et indications, ... Dans cet esprit, va continuer le groupe de travail pour l'organisation des marchés nocturnes 2015 à mettre en place avec la municipalité, la collaboration avec l'OIT pour Randoland et tout autres projets, Groupe local Amesud. D'autres idées sont en cours de réflexion : animation commerciale avec tombola, une opération autour des vitrines illuminées...

Enfin, le projet d'élargissement de l'ACAL au Val de Ligne est présenté et discuté. Le Président note que les questions économiques dépassent très largement les bornes de Largentière. Il propose de mettre en cohérence le périmètre d'action de l'association avec celui de la communauté de communes. Cet élargissement permettra de poursuivre la dynamisation de l'Association en accueillant de nou-

veaux adhérents tout en proposant à des acteurs isolés de participer et peser dans les choix économiques les concernant. Cet élargissement permettra aussi d'impliquer les hébergeurs pour une plus grande cohérence avec l'activité économiques et donc plus d'efficacité. Ce projet est validé par les présents et fera donc l'objet d'une modification des statuts à l'occasion du prochain CA de l'ACAL.

En parallèle, a été évoquée l'ouverture très proche de l'espace de restitution de la Grotte Chauvet, produit « hors norme » qui se justifie bien évidemment à lui seul par sa visite. Mais cela n'est pas suffisant pour assurer son succès qui dépend de sa commercialisation et de la qualité de la visite au sens large (réservation, accès, accueil, visite, post-visite). Largentière peut bénéficier des retombées de cette nouveauté touristique à condition de traiter cette question de façon organisée. Le champ des possibles est très important avec notamment des possibilités sur l'avant ou l'après visite : conférences, réunions débats, mises en perspectives, prolongements...